



**SOPRAGGLO**  
**LONGROY**

9 Route de Blangy  
76260 LONGROY  
Tél : 03 22 60 21 17 Fax : 03 22 60 21 15

Bon No : 002041362		1ere Gachée : 12:37 (1)		Date : 08/04/2026		bpe2604017598		Zone : ZONE 02					
Quantité : 5.80 m3		Réf. commande(2) :		Chantier : LE TREPOR le treport		Véhicule : EK015AZ		SOP05					
Client : LHOTELLIEF LHOTELLIER BATIN		3 F		rue st michel Prolongée		le treport		Chauffeur : HERVE					
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR		ATTENTE					
convenue réelle		debut fin		chantier		centrale		00:00					
13:30								Quantite Origine : 5.80 m3					
								Quantite Restante : 0.00 m3					
								Livree Reelle : 5.80					
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)		Classe chlorure		Consistance(7)		Dmax	
885		BPS NF EN 206 A2/CN				XS1/XD2 (F)		0.40 %		S3 (100 à 150 mm)		22.4	
Ciment(type et classe)				Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)					
CEMIII/A -LL 42.5R CE CP2NF				0		322		C 30/37					
Appellation commerciale : C30/37 XS1/XD2(F) D22 S3 II 42						Carac. complementaire :			TEMPERATURE : 18°C				
Propriétés spécifiées :													
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE					
				PRE 510 0.6 % AD 100 0.6 %				Nom: Signature du client:					
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):						Signature:							
Type et quantité:													
Demandeur:													

**CONSEILS DE SECURITE:**  
Xi:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures



- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non